

Safety Data Sheet

Roxtec Lubricant (FR)

Internal document ID / Reference ID and revision ROXNAV-339576052-172 / SDS-1139-v.1.0 Rev. 2

Current version publish date 2022-11-24

Originally compiled 2018-12-11

Previous version publish date

_

Cette Fiche de Données de Sécurité est rédigée dans une démarche volontaire : elle n'est pas obligatoire conformément à l'Article 31 du Règlement n°1907/2006.

RUBRIQUE 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Roxtec Lubricant (Lubrifiant Roxtec) Numéro CAS: 61789-97-7 Numéro CE: 263-099-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrification des composants de systèmes d'étanchéité Roxtec.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Roxtec International AB Box 540, 371 23 Karlskrona, Suède Téléphone : +46 455 36 67 00 Fax : +46 455 820 12

Fax: +46 455 820 1: info@roxtec.com www.roxtec.com

1.4 Numéros d'appel d'urgence

Roxtec International AB Téléphone : +46 455 36 67 00 Heures ouvrables: 8:00 - 16:00 CET

Limitations des informations: Informations en anglais seulement!

RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

La substance n'est pas classée comme dangereuse aux termes du règlement CLP CE 1272/2008 ni de la 6º révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ou WHMIS 2015 (Canada).

La substance n'est pas couverte par les exigences de la fiche de données de sécurité aux termes de l'article 32 de la réglementation Reach CE 1907/2006 ni de la 6e révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ou WHMIS 2015 (Canada).

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un marquage ou un signalement spécifique.



2.3 Autres dangers

Le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables).

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un signalement spécifique. Suif : Numéro CAS: 61789-97-7, numéro CE: 263-099-1.

3.2 Mélange

Sans objet. Le produit est une substance.

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau: Laver au savon et à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer soigneusement à l'eau claire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat ni traitement spécial n'est nécessaire. Traitement symptomatique si nécessaire.

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Poudre sèche, mousse ou CO₂. Moyens d'extinction inappropriés: Eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chauffé, le suif peut être à l'origine d'émanations de gaz inflammables et irritants. Émanations de monoxyde et de dioxyde de carbone en cas de combustion.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser la tenue de protection habituelle des sapeurs-pompiers conformément à la norme européenne NF EN 469, des gants (NF EN 659) et bottes (HO spécification A29 et A30) ou exigences équivalentes. Utiliser un appareil respiratoire autonome à circuit ouvert à air comprimé (NF EN 137).

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel ordinaire et les équipes d'intervention d'urgence : utiliser des gants de protection hypoallergéniques et « à faible résistance aux produits chimiques » ainsi que des lunettes de sécurité si nécessaire.

62 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher tout déversement du produit dans les canalisations, les égouts, l'eau de surface ou souterraine.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer immédiatement toute fuite pour empêcher le risque de glissade. Couvrir les canalisations et éliminer les fuites de produit avec de l'eau chaude et un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux sections 8 et 13 relatives aux équipements de protection individuelle et à l'élimination des déchets.



RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Prévenir toute fuite pour empêcher le risque de glissade.

Empêcher tout déversement du produit dans les canalisations ainsi que dans l'eau de surface ou souterraine.

Se laver soigneusement les mains après usage.

Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit.

Ôter tout vêtement contaminé et équipement de protection avant de se rendre sur un lieu de restauration.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Aucune recommandation particulière. Préférer un stockage au frais si possible.

7.3 Utilisation finale particulière

Non pertinent.

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

La substance n'a pas de valeurs limites d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Les personnes sensibles peuvent utiliser des gants de protection hypoallergéniques et « à faible résistance aux produits chimiques ».

Utiliser au besoin des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure.

Voir sections 6, 12 et 13 concernant les mesures de contrôle relatives à l'exposition de l'environnement.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Graisse blanche, pâte. a) Aspect (forme et couleur) b) Odeur Légère odeur de suif. c) Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. d) pH e) Point de fusion/point de congélation Non disponible. f) Point initial et intervalle d'ébullition Non disponible. g) Point d'éclair Environ +280 °C. h) Taux d'évaporation Non pertinent. i) Inflammabilité Non disponible.

j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité Non disponible.

k) Pression de vapeur

Non pertinent.

Non pertinent.

Non pertinent.

Non pertinent.

890 kg/m³.

n) Solubilité Soluble dans les solvants organiques, pas dans l'eau.

o) Coefficient de partage : n-octanol/eau Non disponible.
p) Température d'auto-inflammation Non pertinent.
q) Température de décomposition Non disponible.
r) Viscosité Non disponible.
s) Propriétés explosives Non pertinent.
t) Propriétés oxydantes Non pertinent.

9.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.



10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées.

10.5 Matières incompatibles

Aucune matière incompatible connue en conditions normales d'utilisation.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu en conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë

Aucun danger répertorié.

b) Irritation/corrosion cutanée

Aucun danger répertorié.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucun danger répertorié.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun danger répertorié.

e) Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun danger répertorié.

f) Cancérogénicité

Aucun danger répertorié.

g) Toxicité pour la reproduction

Aucun danger répertorié.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Aucun danger répertorié.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Aucun danger répertorié.

j) Danger par aspiration

Aucun danger répertorié.

Informations sur les voies d'exposition probables

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information connue.

Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée Aucun effet prévu.

radan dhat prova.

Valeurs numériques de toxicité (estimations de la toxicité aiguë par exemple)

Aucune information disponible.

Effets interactifs

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.



RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

En principe biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

La substance n'est pas classée comme dangereuse.

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau. En principe biodégradable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Information non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet néfaste connu.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas classé comme déchet dangereux. Se conformer aux législations de traitement des déchets nationales et locales.

Les résidus de la substance peuvent être compostés ou incinérés. Les emballages propres peuvent être incinérés ou recvolés.

Lutter contre l'utilisation du tout-à-l'égout pour éliminer les déchets.

RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas dangereux aux termes des dispositions actuelles des codes de transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) et voie ferrée (RID), du code du transport maritime international de marchandises dangereuses (IMDG) et des réglementations de l'association internationale du transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non classé comme marchandise dangereuse.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Sans objet.

14.3 Classes de danger pour le transport

Sans objet.

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet.

14.5 Dangers pour l'environnement

Sans objet.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet.



RUBRIQUE 15 – Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé ou d'environnement

Réglementation CE 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Réglementation CE 1272/2008 du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Le produit ne contient aucune substance dangereuse.

Canada

Loi sur les produits dangereux et le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2015-17). Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

La substance n'a fait l'objet d'aucune évaluation chimique.

RUBRIQUE 16 – Autres informations

Cette version remplace la fiche de données de sécurité mise à jour: 2018-12-10. Motif des changements apportés lors de la révision de la FDS: Mise à jour générale.